

# FICHE DE CANDIDATURE

Rentrée en 6<sup>ème</sup> - septembre 2021

Classe à horaires aménagés en musique (CHAM-ensemble instrumental)

## La classe CHAM c'est quoi ?

- Un parcours musical **gratuit** qui s'étend sur les quatre années du cursus de l'élève en parallèle des enseignements communs à l'ensemble des élèves. Les instruments sont prêtés par le conservatoire, les cours dispensés au collège sont complétés par les professeurs de musique du conservatoire de Vannes.
- L'emploi du temps des élèves est aménagé de façon à garantir un équilibre de la charge de travail tout au long de la semaine.
- C'est une **ouverture culturelle** exceptionnelle qui permet aux enfants de participer à des concerts, des *Master Class* avec des artistes de renommée nationale et internationale (Yael Naïm, Thomas Fersen, Laurent De Wilde, JC Spinosi, Chilly Gonzales, Manu Katché, Arthur H, David Krakauer... )
- En fin de cycle, chaque élève reçoit un Diplôme de Musicien d'orchestre.
- C'est enfin, le **plaisir** de jouer ensemble, et d'évoluer dans un groupe soudé et solidaire pendant les quatre années qui composent la scolarité des élèves au collège.
- 

Nom, prénom..... Date de naissance.....

Adresse des parents.....

..... N° de téléphone : .....

Ecole d'origine..... Nom du professeur des écoles.....

**ORDONNANCEMENT DES VŒUX** (Précisez le numéro d'ordre du vœu 1 ou 2)\*

Vœu N°
--------

\* Attention vous ne pouvez faire que deux dossiers parmi les quatre parcours proposés)

Avis du professeur des écoles sur la candidature :

--

Etes-vous débutant ?  oui  non Si non, instrument pratiqué : ..... Depuis combien d'années ? .....

Le choix de l'instrument relève d'une part, du souhait de l'élève mais aussi et nécessairement de l'harmonisation et de l'équilibre de l'ensemble instrumental au sein de la section.

Je prends note que l'admission dans la section ne sera acquise qu'après les entretiens qui seront organisés **le mercredi 21 avril 2021 à 8h** et sous réserve bien évidemment du passage en classe de 6<sup>ème</sup>

**La présente fiche de candidature est à transmettre au collège A. de Saint Exupéry pour le lundi 15 mars 2021 au plus tard. Afin de pouvoir répondre aux questions que vous pourriez vous poser, une réunion d'information sur le fonctionnement et les objectifs de la section « CHAM- ensemble instrumental » se tiendra le jeudi 11 février 2021 à 18H00 et 18H 40 au collège A. de Saint Exupéry.**

Signature des parents